

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le ~~25/03/2026~~
ID : 038-213801731-20260320-DEL2026_03-DE

Séance du 20/03/2026

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 10
Votants : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

Délibération N° DEL2026 - 03 : Délibération procédant à la création des postes d'adjoints

L'an deux mille vingt-six et le 20 mars à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : Christian PICHOU, Louise CROUZET, Jean Patrick OUGIER, Sandrine DUSSERT, Camille JOUFFREY, Christelle MAYET, Jeanne MOUNAUT, Cédric DUSSERT, Chloé GARNOT, Didier VEYRAT

Étaient absents et excusés : Laurent DIEUDONNE

Pouvoirs : Laurent DIEUDONNE donne pouvoir à Sandrine DUSSERT

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de trois adjoints.

RAPPEL

Population municipale de la commune	Nombre de conseillers effectivement élus	Nombre maximum d'adjoints
De 100 à 499	11*	3

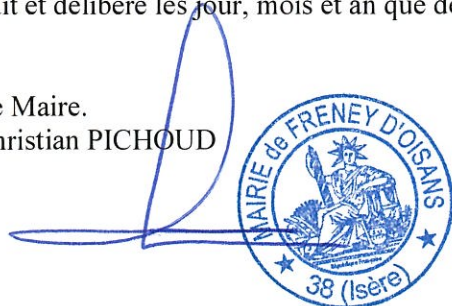
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur PICHOU Christian, Maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'approuver la création de 3 postes d'adjoints au Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.
Christian PICHOU



La secrétaire de séance
Chloé GARNOT